



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 08 AOÛT 2022 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis de construire à M. et Mme Buvelot, parcelle 69, Sentier de Renges 5, pour la construction d'une piscine familiale enterrée, chauffée par pompe à chaleur et pose d'un local technique.

La municipalité